



1ères JOURNEES DE FORMATIONS AIUS-SFSC

OGDPC - FAF-PM



L'AIUS et la SFSC se sont associées pour proposer 2 journées de formations de qualité aux médecins avec possibilité d'indemnisation par l'OGDPC et validation de la FMC

LIEU : Hôtel Ibis Paris Tour Eiffel, 2 rue Cambronne 75015 Paris

Vendredi 20 mars 2015, de 19 h à 22 h 30

Samedi 21 mars 2015 de 9 h à 20 h 30

3 FAF (pour médecins français libéraux), 1 DPC (médecins et sages femmes)

Vendredi 19h : FAF AIUS (000013309)

**Prise en Charge de l'Ejaculation
Prématurée** : *Expert P Desvaux,*
Organisateur : M. Bonierbale

Samedi 9 H-12h : DPC AIUS

**Améliorer la prise en charge des mineurs
Victimes d'Aggression Sexuelle** - *Expert ML
Gamet*- Organisateur M. Bonierbale

Non présentiel en 4 étapes avec Réunion
à Paris - Indemnisation : 517€ 50 pour
les médecins, 265€ pour les sages
femmes après validation des étapes par
l'OGDPC
Ouvert à Médecins- Sages femmes-
Mode d'exercice : Libéral Salarié CDS
Autres salariés (y compris Hospitaliers)

Samedi 13h 30: FAF SFSC (000013145)

**Effets iatrogènes sexuels des
médicaments** - *Expert Arnaud Sevene*
Organisateur : G Formet

Samedi 17h : FAF SFSC (150135006)

**La sexualité de la femme : dysfonctions
sexuelles féminines** - *Expert M. Pujos-
Gautraud* - Organisateur : E. Tanneau

Renseignements Inscriptions FAF:
s.sfscsexo@gmail.com
tel : 06615440

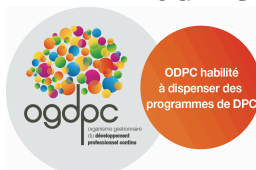
Pour le DPC s'inscrire sur www.mondpc.fr
N° ref du DPC : [12931500015](#) (Médecins
[12931500016](#) (Sages
Femmes)

Renseignements : secretariat@aius.fr



1ères JOURNEES DE FORMATIONS AIUS-SFSC

OGDPC - FAF-PM



Bulletin d'inscription

A envoyer à secrétariat de la SFSC chez Dr Formet 14 rue d'Amphoux 84000 AVIGNON
Avec un chèque de 23€ (cotisation stagiaire) à l'ordre de l'une des associations AIUS ou SFSC si vous n'êtes pas déjà membre de l'une d'elle

Nom

Prénom

Adresse

Tel

Mail

N° SS

N° RPPS

N° ADELI

S'inscrit à

Toutes les formations de vendredi et samedi : repas de samedi midi pris en charge et indemnité de 70€ sur présentation de facture pour la nuit de vendredi à samedi

Toutes les formations de samedi : repas de samedi midi pris en charge

Tous les FAF de vendredi et samedi : indemnité de 70€ sur présentation de facture pour la nuit de vendredi à samedi

Au(x) FAF suivant(s)

Au DPC

Documents à fournir : 3 feuilles de soins barrées et l'attestation URSSAF de versement contribution au fonds d'assurance formation des non-salariés

Pour le DPC s'inscrire sur www.mondpc.fr : une fois dans votre session il faut cliquer dans "recherche de programme" (colonne rouge à gauche)

ensuite on est sur la page recherche de programme et il faut mettre dans référence programme OGDPC (1ère ligne à compléter) le n° du programme [12931500015 \(Médecins\)](#) ou [12931500016 \(Sage Femmes\)](#)

puis cliquer sur rechercher (en rouge à droite) : le nom du programme s'affiche en bas : il faut alors cliquer sur le titre du programme en bas à gauche on est alors sur la page "fiche programme": il faut alors cliquer sur "session n°1" (dernière ligne orange) ce qui développe le programme puis cliquer sur "s'inscrire" (en rouge à gauche en bas de la page)